

Rédaction

Walter Agosti

Distribution



Rédacteur en chef :

M. Walter Agosti

info@visionpresse.be

Avenue Albert 1^{er} 1A – 1342 Limelette

Graphisme & impression :

AZ Print sa

Rue de l'informatique 6

B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)

Tél. 04 364 00 30 – info@azprint.be

www.azprint.be



Edito

Walter AGOSTI

Administrateur délégué

walter@visionpresse.be



La vente du tabac : suite et pas fin

Une nouvelle augmentation du prix des cigarettes avec filtre est d'application en Belgique. C'est le résultat de la directive européenne sur les plastiques à usage unique (SUP).

Cela représente des frais énormes pour l'ensemble du secteur. Ce coût sera répercuté directement sur le prix de vente des cigarettes avec filtre (certaines industries n'appliqueront cependant pas cette augmentation sur tous les formats de certaines de leurs marques).

Il faut ajouter à cette augmentation une autre augmentation. C'est le coût des nouvelles et importantes accises décidées par le gouvernement. On parle de près de 2 euros d'augmentation sur un paquet de 20 cigarettes. Le temps que le stock des anciens prix se vide et nous aurons bientôt les nouveaux prix sur les bandelettes fiscales. (Rappelons que c'est le fabricant qui décide du prix de vente – prix sur la bandelette fiscale)

Nous devons encore une fois être attentifs aux marges qui nous seront accordées en sachant que certains grossistes ont tendance à se réserver une part anormalement élevée. Nous dénoncerons cela.

En résumé, il faut s'attendre, dans quelques mois, à ce que votre facture de commande soit augmentée de plus ou moins 25% par rapport à une même commande actuelle et, cerise sur le gâteau, des clients annoncent déjà qu'ils feront désormais de courts séjours au Luxembourg.



Distrishop

GÉREZ VOTRE POINT DE VENTE DU BOUT DES DOIGTS
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE VERSION DE DISTRISHOP

Distrishop est aujourd'hui une solution flexible qui vous offre le choix entre une solution complète qui regroupe le logiciel, le matériel et le support technique, ou la possibilité d'installer notre logiciel sur votre matériel.

Pour plus d'informations : 02/525 16 66 - distrishop@ampnet.be



Brèves

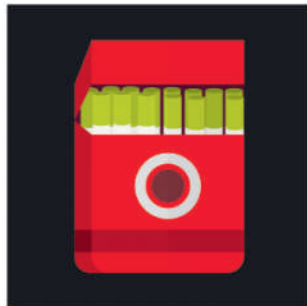


Taxes sur les débits de tabac en province de Namur

La société Night and Day a introduit, via son conseil juridique, une réclamation à l'encontre des taxes relatives aux débits de tabac enrôlées pour les exercices d'imposition 2022 et 2023. Vision Presse soutient cette action.

Composition du prix du tabac : résumé

- Accises sur 3 catégories : les cigarettes, le tabac à fumer et les cigares.
- Les taux d'accises sont différents pour chaque catégorie.
- Le prix de vente est déterminé par le fabricant (prix sur le timbre fiscal).
- Les produits plus chers sont taxés plus lourdement que les moins chers.
- Environ 80 % (et plus) du prix d'un paquet de cigarettes sont des impôts.
- Le montant disponible après impôts comprend donc : les coûts de production et de distribution, les marges des détaillants, des grossistes et des fabricants.



Tabac – Projet de loi déposé le 11 janvier 2024

Ce projet de loi « modifie la loi du 24 janvier 1977 relative à la protection de la santé des consommateurs en ce qui concerne les denrées alimentaires et les autres produits ». C'est dans ce texte que se trouvent les nouvelles obligations pour la vente du tabac. Dans ce projet l'article 3 indique qu'il est introduit un nouveau paragraphe 3 à l'article 7 de la loi du 22/12/2009 et 15/03/2020 qui spécifie que « Les produits du tabac ne peuvent être exposés aux et dans les points de vente ». Dans les « exposés du motif » il est stipulé qu'à la demande spécifique du client, le vendeur pourra lui montrer les produits demandés. Nous reviendrons sur ce texte de loi le mois prochain. A noter que la date de l'interdiction est prévue pour le 1^{er} avril 2025.

Tabac – Directive européenne sur les plastiques à usage unique

Les cigarettes avec filtre sont concernées par cette directive qui a pour objet de réduire la quantité de produits à usage unique contenant du plastique. La conséquence est une augmentation du prix du paquet de cigarettes avec filtre.



DEVENEZ PARTENAIRE **B!NGOAL**

VOTRE BOOKMAKER 100% BELGE !

Contactez-nous pour une visite sans obligation



02/736.99.55 info@bingoal.be @bingoal.be



Bingoal : nouveau commercial

Maxime Meys est un nouveau Sales account manager francophone chez Bingoal. Comme Patrick Van Gompel chez Ladbrokes, il a été employé dans la librairie de Walter Agosti. Tous les deux connaissent donc bien notre profession et les rouages de nos diverses activités.



Loterie Nationale chiffres 2023 – communiqué

«A fin 2023 la Loterie Nationale comptait 6864 points de vente. Les librairies restent les partenaires privilégiés de la Loterie nationale et génèrent 47 % de son chiffre d'affaires. Les ventes digitales représentent 24 % du chiffre d'affaires. La Loterie Nationale est probablement un des plus grands acteurs d'e-commerce belge avec 1.851.075 de comptes joueurs uniques». Le communiqué complet est disponible sur Lonet.



AMP le bug du 21 décembre



AMP a pris la décision d'indemniser les points de vente pour donner suite au bug informatique du 21 décembre. Concrètement, cela signifie qu'AMP va indemniser fin janvier les commissions sur les titres non reçus en fonction des ventes du même jour de la semaine précédente avec un supplément de 25 %. Lisez l'interview de Bart ENGELEN en page 4.

Le projet de loi Van Hecke

Ce projet de loi, déposé depuis 4 ans et visant à raffermir la loi sur les jeux de hasard du 7 mai 1999, est systématiquement repoussé à coup d'amendements. Dans son avis du 15 janvier 2023, le Conseil d'Etat a jugé recevable un amendement qui réclame que la Loterie Nationale soit soumise aux mêmes conditions que les jeux de hasard. Le législateur suivra-t-il cet avis ou continuera-t-il à prévoir deux régimes distincts pour les jeux des opérateurs privés ou de l'opérateur public ? A noter que parmi les mesures discutées figurent entre autres l'abaissement de la limite de jeux en ligne ou encore une limite d'âge à 21 ans pour parier. A suivre!



www.visionpresse.be

Deux nouveaux raccourcis ont été ajoutés dans le menu sur le site : CIMABEL et COMMISSION DES JEUX.



Commission des jeux

Selon les derniers chiffres consultables sur le site de la commission des jeux, 1478 licences F2 sont attribuées pour les libraires (chiffre en diminution).



SPORTS BAR
CHARLEROI - PROXIMITÉ RIVE GAUCHE

PLAY-OFF

LIVE SPORTS, DJ's, BEERS & FRIENDS

Rue de Charleville 28 | 6000 Charleroi
7j/7 | 11:00 → 23:00 (ve/sa → 2:00)

Ladbrokes.be

DYNAMISE TA LIBRAIRIE

AVEC LE PROGRAMME DE COMMISSIONS LE PLUS AVANTAGEUX SUR LE MARCHÉ.

18+ JOUEZ AVEC MODÉRATION 21+



Interview

Cinq questions à Monsieur Bert Engelen Commercial Director AMP

1. Quel est votre parcours professionnel et en quoi consiste votre fonction au sein d'AMP ?

J'ai commencé ma carrière il y a 25 ans en travaillant au sein du département international d'AMP. Au fil des ans, l'étendue de mes responsabilités s'est élargie, passant des éditeurs internationaux aux éditeurs nationaux, où je gérais tous les contacts avec les clients éditeurs d'AMP. Depuis un an, j'assume le rôle de directeur commercial. Dans ce rôle, je suis responsable de toutes les relations commerciales avec les éditeurs d'un côté et le réseau de vente au détail (points de vente, chaînes) de l'autre côté. Je suis soutenu par une équipe commerciale enthousiaste et dynamique qui prend en charge tous les aspects de ce domaine (réglages, data, gestion de comptes, abonnements, services de support, marketing).

2. Pouvez-vous déjà nous communiquer une évolution des ventes de la presse en 2023 et une projection pour 2024 ?

Les ventes évoluent à deux vitesses. Les journaux diminuent d'année en année de 17 %. Cette évolution s'explique d'une part par une demande décroissante des consommateurs et d'autre part par la stratégie commerciale des éditeurs axée sur les abonnements, mettant l'accent sur les abonnements numériques.

Pour les magazines, nous enregistrons une baisse de 10 % des ventes. Cette diminution est partiellement compensée par des augmentations de prix. Certaines catégories de magazines, comme les mots croisés, la science et la jeunesse, continuent à afficher de petites augmentations des ventes. Les éditeurs de magazines concentreront leurs efforts sur leurs principales marques (titres), nous nous attendons donc à ce que certains petits titres disparaissent du marché.

2024 sera une année remplie d'événements. D'un côté il y aura des élections, Belges et Européennes mais également aux US. De l'autre côté, il y a les événements sportifs – les jeux olympiques et l'UEFA 2024. Nous prévoyons donc plus de ventes de médias et d'accessoires, telles que des cartes de collection et des gadgets.

3. Comment ont évolué les ouvertures et fermetures des points de vente en 2023 et plus particulièrement pour les librairies/presse indépendantes ?

En 2023 nous constatons une nouvelle baisse du nombre de points de vente de presse indépendants que nous desservons (-145 POS indépendants par rapport à l'année dernière équivaut à une baisse de -8.6 %). Cette diminution peut être attribuée au fait que les points de vente indépendants ont été fortement touchés par l'inflation élevée et l'augmentation des coûts de l'énergie. Nous observons également que plusieurs propriétaires de magasins indépendants prenant leur retraite ne trouvent pas toujours de candidats pour reprendre leurs commerces et doivent, par conséquent, fermer leurs points de vente de presse. Certains points de vente à succès disparaissent ainsi.

Avec une inflation en 2024 prévue à la baisse et le fait que le gouvernement rendra les coûts de transport déductibles, nous avons bon espoir que la tendance négative de disparition des points de vente de presse soit moins conséquente en 2024.

4. La fin de la concession postale presse aura-t-elle des conséquences pour AMP ?

À ce stade, il est difficile d'évaluer l'impact de la fin de la concession postale pour AMP. AMP est principalement axée sur la distribution de la vente au numéro, qui ne relève pas de la concession actuelle.

5. Vous avez annoncé étudier une compensation aux éditeurs et points de vente pour donner suite au bug de décembre dans la livraison des journaux. Pouvez-vous déjà nous en dire plus ?

Oui, malheureusement, nous avons rencontré un bug dans notre système, entraînant la non-livraison des journaux à certains points de vente le jeudi 21 décembre 2023. Nous sommes pleinement conscients de l'impact que cela a eu sur l'activité des points de vente de presse, avec une perte de revenus et des clients mécontents. Nous avons communiqué directement après l'incident que nous allons indemniser le réseau, et nous le ferons. Concrètement, cela signifie que nous allons indemniser fin janvier les commissions sur les titres non reçus en fonction des ventes du même jour de la semaine précédente avec un supplément de 25 %.

Interview Walter Agosti

